

INNOVATION & THE CITY

PARIS DANS LA COURSE À L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Par Laetitia STRAUCH-BONART



Qui a conçu le jeu pour mobile Candy Crush, entré en Bourse aux États-Unis en avril 2014 ?
Une *start-up* britannique née en 2003, King.com, qui revendique aujourd'hui 45 millions d'utilisateurs et 15 millions de joueurs actifs quotidiennement.

Qu'est-ce qu'Agoranov ? L'incubateur public parisien qui a permis l'éclosion de Criteo, entreprise française de reciblage publicitaire personnalisé, fondée en 2005 et cotée au Nasdaq en 2013 – première entreprise française à y être introduite depuis 1997 !

Avez-vous entendu parler de Rocket Internet ? Créée par les frères Samwer et introduite en Bourse en octobre 2014, cette *start-up* berlinoise spécialisée dans le commerce en ligne est à l'origine de Zalando en Allemagne, Jabong en Inde, Lamoda en Russie ou The Iconic et Zanui en Australie...

La scène européenne de l'innovation numérique n'est pas atone, loin de là, même si peu nombreuses sont les *start-up* qui parviennent à rejoindre le club très fermé des licornes.

Comment trouver sa place dans la course à l'innovation numérique ? Faut-il reproduire une Silicon Valley européenne pour qu'émerge un Google français, italien, belge ? Si c'était possible, serait-ce opportun ? L'Europe ne doit-elle pas au contraire capitaliser sur ses atouts pour produire un terrain d'innovation d'un genre nouveau ? Soucieux de ne pas passer à côté de la révolution en cours, la question agite entrepreneurs et responsables politiques, et notamment les élus locaux. Car, de fait, l'innovation numérique en Europe est intimement liée au phénomène urbain et à la concentration de ressources et de compétences – dit aussi

« clustérisation » – qu’il entraîne. Trois capitales européennes – Londres, Paris, Berlin – se distinguent aujourd’hui en matière d’innovation numérique et se jaugent.

Cette étude met en lumière les conditions qui favorisent l’innovation numérique dans chacune de ces trois villes, en les comparant pour comprendre la façon dont chacune d’elles tire parti des opportunités offertes par l’écosystème que des *start-upers* aux pouvoirs publics contribuent à forger.

Pendant dix jours, les auditeurs de la session thématique de l’IHEE sont partis à la rencontre des acteurs des écosystèmes numériques parisien, londonien et berlinois. La réflexion repose largement sur des observations et des échanges entre les acteurs rencontrés et les auditeurs. Elle donne à voir les dynamiques à l’œuvre dans ces trois villes, dans un secteur ou tout évolue extrêmement rapidement.

TROIS VILLES. TROIS MODELES D'INNOVATION

Londres est la première ville d’Europe pour les start-up et en compterait entre 3 200 et 5 400 actives dans le domaine du numérique*. Leur éclosion est spectaculaire, en particulier dans les services financiers : stimulé par la crise de 2008, le secteur *Fin Tech* à Londres est le plus important au monde. Les *start-up* londoniennes excellent également dans les domaines des médias, de la mode, des jeux vidéo et effets spéciaux. L’écosystème londonien est résolument international, qu’il s’agisse des créateurs d’entreprise, des clients, comme des potentiels acquéreurs. Les structures de soutien à l’innovation sont essentiellement privées : les pouvoirs publics jouent un rôle majeur dans la promotion de la ville, mais interviennent peu dans le processus de financement des entreprises. À cet égard, l’exemple de l’association Tech City, créée par le gouvernement et le maire de Londres, est éclairant : ni incubateur ni fonds, mais davantage un réseau, une marque facilitant l’identification et l’attraction des capital-risqueurs.

Paris a également de grandes ambitions pour ses start-up, dont le nombre serait compris entre 2 400 et 3 200*. Si le « Silicon Sentier » a émergé dès la fin des années 1990, l’essor des *start-up* parisiennes est récent. La capitale française mise beaucoup sur les incubateurs et accélérateurs publics ou adossés aux entreprises, ainsi que sur les espaces de *coworking* qui se multiplient. Les efforts déployés par la municipalité sont importants pour encourager cette dynamique, notamment via le financement direct des *start-up* (dispositifs publics d’amorçage).

* *Global Startup Ecosystem Ranking 2015*

Berlin a connu plusieurs vagues entrepreneuriales depuis les années 1990. Le mouvement récent est celui d’une professionnalisation, qu’il s’agisse des structures d’encadrement ou des *start-upers* eux-mêmes. La capitale allemande se distingue par le nombre important d’incubateurs appartenant à de grands groupes ou liés à des centres de recherche de grandes universités. Le volontarisme politique, porté à la fois par l’État fédéral et par la ville, est d’autant plus marqué qu’il est récent : promotion de l’image de la capitale auprès des investisseurs, mise en place de programmes de soutien financier, développement du capital-risque dans les banques publiques... Le « rattrapage » est efficace et **Berlin aurait aujourd’hui dépassé Paris en matière d’attractivité.**

Y A-T-IL UNE VIE EN DEHORS DE LA SILICON VALLEY ?

La Silicon Valley, née de la nécessité d’innover dans un contexte de guerre froide, est un accident de l’histoire. Son succès vient de son caractère local et unique. Vouloir reproduire ce modèle est vain. En revanche, l’innovation technologique est le produit d’une alchimie mystérieuse entre des talents, des financements et des rencontres, et tout ce qui favorise ce mélange est souhaitable. Les européens doivent cependant garder à l’esprit que dans un contexte d’économie ouverte, chaque pays se différencie en capitalisant sur les facteurs uniques qui le définissent. À l’Europe de trouver son propre modèle ; elle a une carte à jouer. Les trois pôles étudiés ont encore tendance à se concurrencer, or il est probable que chaque ville possède un avantage concurrentiel sur les autres dans une ou plusieurs activités. Elles auront peut-être intérêt à se concentrer sur ces segments et à capitaliser sur l’expertise que chacune d’elles possède déjà.

Il n’y a pas de modèle standard pour favoriser la réussite des *start-up* européennes. Londres est tractée par l’initiative privée quand Paris et Berlin n’hésitent pas à contribuer directement au financement des *start-up*. Ce qui compte est davantage la capacité de l’État à offrir des conditions économiques et sociales favorables au développement des entreprises. Or, sur ce point, Paris pêche, pour des raisons qui la dépassent. Notre cadre législatif et réglementaire est complexe, le climat des affaires n’est pas bon et, pire, cela se sait. En la matière, la France a mauvaise réputation, et dans ce domaine, la perception compte autant que la réalité. Aux pouvoirs publics, donc, de donner des gages de l’amour qu’ils prétendent porter aux entreprises. À Paris, qui a beaucoup d’atouts et affiche clairement son soutien aux *start-up*, de faire pression sur les dites autorités pour que l’environnement réglementaire et économique soit plus favorable à « ses » entreprises.

LES CONDITIONS DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE DANS LA VILLE

Comment Londres, Paris, Berlin se placent-elles dans cette course à l'innovation numérique ? Leur positionnement peut être évalué à l'aune de trois critères de réussite : **la disponibilité des « talents », l'abondance du financement et la qualité de l'écosystème.**

Critère observé / VILLE	LONDRES	PARIS	BERLIN
Qualité des entrepreneurs (« Talent »)	<i>Disponible en abondance</i> <ul style="list-style-type: none"> • Très forte attractivité pour les talents étrangers & facilité d'obtention des visas. • Présence d'entrepreneurs expérimentés. 	<i>Vrai point faible ?</i> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour attirer les talents étrangers. • Excellence scientifique & qualité de la formation « à la française », mais un passage difficile vers la création d'entreprise. 	<i>Diversité et attractivité</i> <ul style="list-style-type: none"> • Très attractif pour les « classes créatives ». • Système universitaire favorisant le lien entre R&D, transferts de technologie et aide à la création d'entreprise.
Financement (disponibilité du capital & visibilité sur la sortie)	<i>A-t-il atteint son maximum ?</i> <ul style="list-style-type: none"> • Accès très aisé au capital pour les start-up. • Activisme de la communauté de business angels. • Quelques sorties spectaculaires. 	<i>Bon niveau à l'amorçage, moins la sortie</i> <ul style="list-style-type: none"> • Poids de la culture patrimoniale (?). • Impact du financement public (effet de levier) et Corporate Venture. • Trop faible liquidité. 	<i>Affluence récente de capital-risqueurs</i> <ul style="list-style-type: none"> • Marché très ouvert. • Existence de structures publiques d'investissement en capital-risque.
Écosystème (infrastructures, et environnement culturel et réglementaire)	<i>Très performant</i> <ul style="list-style-type: none"> • Forte densité (médias + investisseurs + clients). • Effet « hub » avec les États-Unis. • Simplicité de l'environnement réglementaire et flexibilité du marché du travail. <i>Mais</i> <ul style="list-style-type: none"> • Contrainte du coût de la vie très élevé. 	<i>Moins dense mais avec des atouts indéniables</i> <ul style="list-style-type: none"> • Au cœur de l'Europe et en lien avec de nombreux écosystèmes nationaux et étrangers. • Très bonne différenciation. • Lien fort avec la recherche. <i>Mais</i> <ul style="list-style-type: none"> • Complexité de l'environnement réglementaire, notamment du droit du travail. 	<i>Pas totalement mature</i> <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité du territoire, notamment en raison du faible coût et de la bonne qualité de la vie. • Rôle majeur des entreprises dans le développement des start-up. <i>Mais</i> <ul style="list-style-type: none"> • Rigidité de l'environnement réglementaire.